

Au fil des saisons N°3

HIVER
2014



Quelle Identité territoriale ?

Qui sommes-nous ?

Des Français quand on va à l'étranger et pourtant il y a tant de représentations de Français !

Des gens du midi quand on va à Paris mais le midi, ça va de Marseille à Biarritz !

Des Ariégeois : Gascons ou Languedociens ? Mountagnols ou gens de la Plaine ? Ruraux ou soit disant « Urbains » ?

Avec la réforme territoriale, nous ne sommes pas prêts de nous y retrouver !...

sans parler du Midi-Roussillon ou du Languedoc-Pyrénées (pour les élections régionales).

Plus proche de nous, pour les élections départementales (ex-cantoniales), nous voilà détachés de Foix, tout cela pour rééquilibrer les effectifs des votants.

Mais la réalité nous rattrape : on est du canton de Tarascon-Vicdessos, de la Communauté des Communes du Pays de Foix (explosée en quatre cantons), du SCoT de la vallée d'Ariège, du PETR (anciennement Pays) de Foix-Haute Ariège, parfois avec d'autres, parfois sans les mêmes. Bref, on ne sait plus à quel territoire se fier ; et voilà que maintenant, apparaissent les « Communes nouvelles », agrégats de plusieurs municipalités parce qu'à plusieurs on sera moins pauvres que tout seuls ! Alors, bien sûr, pourquoi pas ?

Mais comment chaque citoyen peut-il s'y reconnaître quand on lui demande : et toi d'où tu es ?

Pourtant, ces refontes sont nécessaires pour relever les défis de demain tout en préservant l'identité communale. Il faudrait juste qu'il y ait plus de lisibilité, de logique et de coordination des différents niveaux pour que chacun puisse s'y retrouver.

Francis LAGUERRE





SCOT et loi ALUR



Pendant toute la durée de l'enquête publique, les habitants ont pu prendre connaissance du projet SCOT de la Vallée de l'Ariège, en consultant le dossier d'orientation et d'aménagement au niveau intercommunal et noter les observations sur le registre.

Lors de la séance du 28 octobre 2014, le conseil municipal a mandaté M Le Maire pour émettre deux remarques importantes :

1. Vu l'effort réalisé par la Commune depuis 30 ans (voirie, réseaux eau potable, éclairage public, assainissement, électricité, téléphone) il semble difficile de réduire de 50% la zone actuellement constructible du PLU 2008.
2. La zone destinée aux équipements structurants (actuelle zone AUs de La Prade) ne doit pas être déduite des prochaines consommations foncières envisagées et proposées par le SCOT.

Les conclusions de la commission d'enquête publique relatives à la procédure d'élaboration du SCOT seront connues à compter du 12 décembre 2014 et seront tenues à la disposition du public pendant 1 an sur le site internet www.scot-vallee-ariege.fr rubrique téléchargements, ainsi qu'au siège du syndicat mixte de SCOT (Delta Sud Verniolle) et des 5 communautés de communes (SAVERDUN-PAMIER-SVARILHES- FOIX-TARASCON).

Par ailleurs la loi ALUR validée par le Conseil Constitutionnel le 20 mars 2014, porte plusieurs dispositions très importantes pour les collectivités :

- _ **logement** avec la réforme de l'attribution des logements sociaux, la lutte contre l'habitat indigne et les copropriétés dégradées.
- _ **urbanisme** avec le transfert du PLU local à l'intercommunalité, le renforcement des SCOT, la lutte contre la consommation des terres agricoles et naturelles.

C'est « la grenellisation » des documents d'urbanisme.



Nuit de la thermographie

A Prayols, le 13 janvier, le PNR et l'Espace Info Energie de l'Ariège vous proposent une animation. Equipés d'une caméra thermique, vous vous promènerez dans les rues de la commune et visualiserez les déperditions énergétiques des habitations, dont la vôtre si vous le souhaitez. Après cette balade nocturne, la soirée se prolongera avec un conférencier qui vous aidera à interpréter les photos thermiques prises et vous proposera des conseils pour réaliser des économies d'énergie.





Lavoirs du Pech, Lassalle et Bézlou.



L'opération de restauration du petit patrimoine rural est financée par la région Midi Pyrénées, le Conseil Général de l'Ariège et la commune. Des fiches de recommandations ont été réalisées par le CAUE de l'Ariège.

Les travaux commencés début octobre par les entreprises sont terminés.

Deux visites techniques ont été faites par le CAUE et le PNR, pour s'assurer du bon déroulement des préconisations sur les différents points :

- révision des toitures
- réparation fissures et imperméabilisation des bassins
- préparation des dalles
- piquage des murs en pierres et enduit à la chaux (pierres visibles) et enduit ciment, (choix de la teinte
- regards et évacuation des eaux.....



Entretien des rivières

Le syndicat intercommunal des rivières (dont le siège est à Arignac) nous communique que des travaux d'entretien sélectif de la végétation de berges et d'enlèvement des déchets sur la rivière Ariège seront assurés par l'entreprise AMMARI de Ferrières dès la mi-décembre, depuis l'aval du barrage de Garrabet jusqu'aux limites communales de Saint-Jean-de-Verges et Crampagna. Ces travaux reviennent tous les trois ans, de même que l'entretien de la partie basse du Rouyre, le ruisseau de Prayols, qui s'effectuera l'année prochaine.



Aire de Micoulau



L'éclairage au Multi-sports est opérationnel.

A proximité du portail d'accès, un interrupteur commande une minuterie.

L'allumage peut se faire à partir de 20h30 et la coupure est automatique à 23h30.

Animation du village



Le 18 novembre, les correspondantes de quartiers et les membres des bureaux des associations prayolaises étaient conviés à une rencontre avec le conseil municipal.

A cet effet, plusieurs dispositions ont été prises.

Tout d'abord, certains quartiers fonctionnent de manière autonome pour l'organisation de leur repas jusqu'à la programmation à date régulière.

D'autres ont plus de mal à s'organiser. Aussi de manière à ce que personne ne soit sans rattachement, il a été convenu de définir cinq secteurs : les hameaux, le cœur du village (la hierre), la plaine nord (chalet tennis), la plaine centre (parking cimetière), la plaine sud (du chemin du Ciraret à la Lauze). Comme il peut y avoir des besoins communs : emprunt de chaises, repli salle polyvalente, barnums (au nombre de six désormais), ce serait bien d'avoir à l'avance les dates des repas de quartiers.

Une dotation de vingt tables plus légères sera mise à disposition pour compléter, voire renouveler les plus anciennes et faciliter l'utilisation. Le frigo sera remplacé par une chambre froide lorsque l'opportunité se présentera. D'autres points matériels ont été évoqués et les employés municipaux sont intervenus pour améliorer là où c'était possible.

Le chalet tennis reste disponible gracieusement sur demande préalable (au moins trois jours avant auprès de Marie Lafuste : 06-81-86-75-91), une convention ayant été passée avec le LEC pour les assurances et la gestion.

Cette réunion a permis aussi un échange parfois passionné ce qui prouve, s'il le fallait, l'intérêt de chacun pour sa vision de l'animation sur le plan local. De manière assez unanime, le souhait a été exprimé de voir encore un peu plus Prayolais participer.

On attend les programmations de chaque association.

Savez-vous planter des arbres ...à la mode.....de chez nous!

En complémentarité du Marché de l'Avent, l'Equipe municipale était à pied d'œuvre ce dernier dimanche de Novembre au Verger municipal. Bravant la pluie, on a renoué avec la tradition, puisqu'il y a six ans une première plantation de fruitiers avait vu le jour selon l'adage : « Autant d'arbres plantés que de conseillers nouvellement élus ». sept arbres ont complété la première plantation: figuier, poirier « pérou », guinier , pêcher de vigne, deux pommiers de plein vent et un sorbier des oiseaux.

L'Association Renova a fourni les plants ; Sophie Sejalon du PNR nous a aidés à concevoir un plan d'ensemble du Verger au coeur des « tartiers ».

Un coin a été réservé aux plantations des enfants. Les employés municipaux avaient préparé le terrain avec grand soin. Tous les présents ont défié la pluie dans la bonne humeur !

Tartiers

« Le terrain est cloisonné par des murettes d'épierrement; des lignes de ceps très espacés souvent jalonnés de pêchers courent le long de ces casiers. Mais l'ensemble est parsemé de pierriers, parfois constitués autour de blocs énormes que l'on n'a pu déplacer. Des vignes et des figuiers plantés au milieu de ces pierriers tapissent de leurs ramures, bénéficiant de la chaleur emmagasinée dans les blocs.»

Michel Chevallier, Extrait de « La vie humaine dans les Pyrénées ariégeoises »

Figuler

J'aime cet arbre, dit l'enfant
Son feuillage de main,
Ses beaux bras lisses,
Ses caresses
J'aime son fruit sur mes lèvres
Comme le sucre d'un baiser,
J'aime sa voix de vent.
Sur la plus haute branche
L'enfant s'assied
« Je n'en bougerai plus »,
Il devient feuille,
Puis figue,
Puis oiseau,
Dans un nid d'ombre et de rêve.

Jean Joubert, Extrait de « Petite musique du Jour »





Sous cette rubrique nous recueillons la mémoire orale ou écrite du village. Cette fois-ci c'est Sylvie Laguerre qui nous a communiqué un texte en hommage aux Andens de son enfance...

« La venue du bouilleur de cru était le signe que l'automne avait pris ses quartiers et que l'hiver allait arriver. Pour nous, écoliers cela se traduisait avec Mme Prouchet par une leçon de choses théorique et ludique mais avant tout pédagogique, à grand coup d'explications sur le fonctionnement des grandes cuves de cuivre, le bouilleur de cru faisant de son mieux pour attirer notre attention. Chacun suivant son âge essayait de mémoriser cet événement, car nous savions qu'après la visite sur les lieux d'Enguitar, nous aurions à laisser une trace de ce que nous avons vu et appris.

Pour les Anciens, c'était un moment de réunion par nécessité et par plaisir. Il y avait ceux qui arrivaient avec cette « mixture » pas très appétissante, surtout en ce qui concerne la fabrication de l'eau de vie de prunes. Ces fruits rabougris, fripés, ayant viré aux couleurs automnales avaient macéré dans de petits tonneaux. Pour d'autres, c'était le marc de raisin d'une belle couleur. Chaque propriétaire bénéficiant de cet ayant-droit arrivait avec son stock de bois, car il fallait chauffer cette mixture pour aboutir à l'élixir...

Nous suivions avec attention, attendant que le petit filet d'eau de vie tombe dans le seau. Il était de bon ton de humer ce liquide qui finirait pour « faire un canard » ou pour parfumer quelques mets. Mon plus grand souvenir est le côté « médicinal ». En effet, lors des rages de dents, j'allais en cachette chez Yvette, je savais qu'elle avait ce remède miracle qui en quelques minutes endormirait ma douleur. Dans un petit verre, Yvette versait une petite quantité d'eau de vie sur ma gencive endolorie. J'avais le feu dans la bouche, mais peu à peu j'étais guérie et il suffisait de recracher cet anesthésiant et bien sûr en cachette de Jeannot et de Suzette...

Il suffisait de se promener dans le quartier du « Riou » pour savoir que Mr Loubet de Massat, le bouilleur de cru était là. L'air était rempli de cette odeur particulière que seuls les gens du cru connaissaient...Il y avait aussi le ruisseau qui servait à évacuer les déchets après l'extraction de l'eau de vie. Au niveau du pont la teinte était violette.... Le plus important pour moi était qu'Enguitar symbolisait un lieu de rencontre des Prayolais, Montoulieuriens et Ferrierrois .

C'était tout cela mon Prayols! Les souvenirs de chacun d'entre vous, Pipo, Camille, Mr Bort, Noel, Mr Piquemal, Elie Nougé, Marcel Celles, Aimé de la Frutière, Pepi, Emile, Boy, Maurice et tous ceux que j'oublie peut être. Tous ceux qui sont dans mes chers souvenirs.

Ajoutons que si bon nombre de bonbonnes partaient réglementées, bien d'autres prenaient des chemins détournés...car, il faut bien l'avouer..10 litres à 50 degrés, c'est bien peu pour de nombreux canards et verres de l'amitié! Il y a maintenant prescription, alors nous pouvons en parler!»



Faites appel à vos souvenirs, pour le plaisir de tous les Prayolais d'aujourd'hui, proposez vos textes ou enregistrements qui paraîtront dans les prochains numéros!





Ecole gérée par le Syndicat Intercommunal à Vocation Educative (SIVE)



Les Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) se poursuivent le jeudi après-midi avec comme nouveauté les échanges avec la ludothèque et la danse. Ces ateliers rencontrent un franc succès auprès des enfants.

Depuis la rentrée des vacances d'automne, une aide aux devoirs a été mise en place trois soirs par semaine (lundi, mardi et jeudi), sous la surveillance d'une personne qualifiée.

Lors du dernier conseil syndical, la participation financière a été abordée. Au vu de l'effectif croissant venant de Prayols (36 enfants), notre commune allouera près de 65 000 € au SIVE. En 2014, la subvention s'est élevée à 51500 € pour 27 enfants. Il convient de rappeler que cette dotation, par son importance, constitue le second poste budgétaire pour notre commune.



Activités du CCAS

Une rencontre avec le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination) a eu lieu le 17 octobre 2014 à la mairie de Prayols avec les référentes de cette structure.

Une trentaine de personnes dont quelques unes du Club des Aînés de Montoulieu y ont assisté.

Des dépliants du CLIC sont à votre disposition à la mairie :

- Atelier mémoire : favoriser les échanges et les rencontres, stimuler la mémoire.
- Groupes de parole : à destination des aidants familiaux et des aidants professionnels
- Promenades : proposer une activité douce et adaptée, favoriser les échanges

La date du repas des aînés a été fixée au samedi 31 janvier à midi à la salle des fêtes de Prayols.

Les personnes concernées par cette rencontre sont tous les Prayolais de 60 ans ou plus, c'est à dire nés à partir de 1954.

Quant aux Prayolais ayant atteint les 80 ans, ils auront comme chaque année leur présent de Noël.



Association « Dyspraxie mais fantastique »

L'association "Dyspraxique mais Fantastique" (DMF 09) ouvrira une antenne ariègeoise sur la commune de Prayols début janvier 2015. Cette association a pour but de venir en aide et de soutenir les parents d'enfants dyspraxiques, avec ou sans troubles associés, dans leur quotidien difficile mais aussi de les accompagner dans leurs démarches administratives.

Pour de plus amples renseignements sur la "Dyspraxie" :

Fabienne Barro tél : 06 76 42 04 90 / Christine Palumbo : 06 75 05 26 23.





Décès

- Le 18 novembre, nous avons appris le décès d'Odette Piquemal après cinq années de maladie d'Alzheimer. Tous ceux qui l'ont connue se souviendront de son entrain et de ses fortes attaches pour notre village. A Maryline et Charles, à Yves et Nicole et aux petits-enfants, nous adressons nos témoignages de sympathie.
- Nous venons d'apprendre le décès de Célestin Paillole, le père d'Eliane Guimard à qui nous adressons en y associant toute sa famille, nos sincères condoléances.



Liste électorale

L'année prochaine, nous serons amenés à élire les conseillers départementaux (les 22 et 29 mars) et les conseillers régionaux (probablement en décembre 2015). Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2014. **La municipalité se doit d'organiser une permanence ce jour-là (ce sera de 17h à 18h).**



Au 1^{er} Janvier la population de Prayols sera de 396 habitants.

Pensez au tri, ne pas jeter sur la voie publique



A VOS AGENDAS !

Janvier 2015

- Anim 236 : AG le vendredi 9 janvier à 18h.
- Galette et présentation des vœux de la municipalité : samedi 10 janvier à 17h.
- 4èmes nuits de la thermographie avec le PNR, soirée suivie d'un apéritif de produits locaux, le 13 janvier 2015 à 18h 30 :
- DMF 09 / Dysprastique mais Fantastique : Assemblée Générale le mercredi 21 janvier à 18h.
- Repas des aimés : 31 Janvier à midi.

Février 2015

- RMF : Vendredi 6 février à 18h : AG RMF avec l'évocation du dixième anniversaire du jumelage avec Santa Cruz de Moya et le programme prévisionnel des 7èmes Rencontres Prayolaises d'octobre 2015.
- Club des Aînés Prayols-Montoulieu : Assemblée Générale le vendredi 23 février de 17h 30 à 18h 30.
- Comité des fêtes : Assemblée Générale le 23 février à 18h 30. Loto fin février. Pensez à vous inscrire pour le Réveillon de fin d'année (06-28-83-38-13 ou 06-77-76-36-04)

Mars 2015

Journée gratuite pro confort : Lundi 30 mars : de 9H30 à 17H – Le matin, présentation de produits sans obligation d'achat – Midi repas gratuit offert – 14 h LOTO gratuit (6 parties). OUVERT A TOUS Inscriptions pour la journée AV. 15 mars au 06.13.03.15.93.

Responsable de publication : F.LAGUERRE
Conception & graphisme : J.PORTE-TRAUQUE



Mairie de Prayols
Horaires d'ouverture et secrétariat: lundi et jeudi de 15h30 à 18h30
Ouverture au public : mardi, mercredi et vendredi de 7h30 à 10h00
Téléphone/Fax : 05 61 65 30 98
www.prayols.fr
mail : mairie-de-prayols@wanadoo.fr

